

AIDE-MÉMOIRE

Contenants autorisés lors des collectes

Des questions?
 Ligne Info-Environnement : 450 470-3830
 info-environnement@repentigny.ca
 repentigny.ca/collectes

RECYCLAGE



Bac fourni par la ville



Bac personnel

- Bleu
- Prise européenne
- 240 ou 360 litres



Lorsque les surplus sont acceptés (quantité illimitée)

- Sac de plastique transparent
- Boîtes en ballot
- Contenant non retournable (fait de matières recyclables)
- Max. 25 kg



MATIÈRES ORGANIQUES (max. 2 bacs)



Bac fourni par la ville



Bac personnel

- Brun
- Prise européenne
- 240 ou 360 litres



Lorsque les surplus sont acceptés (quantité illimitée)

- Bac roulant de toute autre couleur (sauf le bac bleu) d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne et clairement identifié (ex. : résidus verts);
- Poubelle fermée et étanche en métal ou en plastique munie de poignées (100 l et 25 kg maximum) et clairement identifiée (ex. : feuilles, résidus verts);
- Sacs en papier ou certifiés compostables par le BNQ;
- Sacs de plastique orange ou avec transparence.



DÉCHETS



Seul bac conforme à compter du 1^{er} décembre 2022

- Couvercle à charnières (pentures)
- Prise européenne obligatoire (prise américaine refusée)
- 240 ou 360 litres
- Noir, gris ou vert (bacs peints interdits)
- **Aucun surplus ni encombrant accepté** (surveillez le calendrier pour connaître les dates des collectes d'encombrants)

En bon état
(non fissuré, ni brisé)

Couvercle à charnières
(pentures)

BAC CONFORME

Prise européenne obligatoire
(prise américaine refusée)

240 ou 360 litres

Noir, gris ou vert
(bacs peints interdits)

